

STRUCTURATION INFORMATIONNELLE ET DIDACTIQUE DES LANGUES

OUVRARD Louise
CEROI, INALCO, France
o.louise@laposte.net

Résumé : Un énoncé peut être envisagé selon trois points de vue : énonciatif, morpho-syntaxique et sémantique. Du point de vue énonciatif, l'énoncé peut comporter trois éléments : le rhème, le thème et le post-rhème. Une analyse énonciative de la structuration informationnelle de l'énoncé s'intéresse notamment à la prosodie, aux particules énonciatives et à l'ordre des mots. Quelle contribution cette analyse apporte-t-elle à l'acquisition d'une langue ?

Mots-clés : énoncé oral, structuration informationnelle, thème, rhème, post-rhème, didactique

1. L'énoncé : description doublement tripartite

1.1. *Trois niveaux d'analyse*

L'énoncé peut être envisagé selon trois points de vue différents : énonciatif, morpho-syntaxique et sémantique. Ces trois niveaux sont complémentaires.

1.1.1. Le niveau énonciatif

Ce niveau s'intéresse à la relation entre l'énoncé et les co-énonciateurs.

1.1.2. Le niveau morpho-syntaxique

L'énoncé y est abordé dans son rapport avec le système même de la langue.

1.1.3. Le niveau sémantique

Dans ce cadre, l'analyse porte sur le sens de l'énoncé.

1.2. *Trois constituants énonciatifs*

Il n'est pas possible de donner une définition morpho-syntaxique des trois constituants de l'énoncé, le rhème, le thème et le post-rhème, car leur fonction est autre. Ils peuvent donc revêtir des formes extrêmement variées.

1.2.1. Le rhème

Il s'agit du seul constituant énonciatif obligatoire pour qu'il y ait « énoncé (communicatif) minimal ». Il peut être défini comme « ce dont on parle ».

1.2.2. Le thème

Il se rajoute souvent à l'avant du rhème dans les énoncés assertifs. Il s'agit du commentaire, de ce que l'on dit à propos du rhème.

1.2.3. Le post-rhème

Il est placé en fin d'énoncé, après le rhème. Il peut par exemple servir à clôturer l'énoncé en rappelant une connaissance supposée partagée, exercer une fonction phatique, ...

2. L'énoncé oral : structuration informationnelle

Pour déterminer la structuration informationnelle de l'énoncé, il est important de s'intéresser aux deux niveaux d'analyse : le niveau morpho-syntaxique et le niveau énonciatif. En effet, ces deux niveaux sont complémentaires et correspondent chacun à deux types de structuration : énonciative et morpho-syntaxique. Ils nous renseignent, ensemble, sur la structuration interne de l'énoncé. L'analyse d'un énoncé ne pourrait être que partielle si elle ne portait que sur un seul de ces deux niveaux.

2.1. La prosodie

2.1.1. Signifiant premier de la stratégie énonciative

Une analyse énonciative de l'oral s'attache en tout premier lieu à la prosodie qui est encore plus importante que les mots ou l'ordre des mots. C'est en effet la prosodie qui donne son sens à l'énoncé. Il s'agit de l'univers phonique en général et non d'une étude qui porterait strictement sur les phonèmes.

2.1.2. Que prendre en compte ?

L'analyse prosodique de l'énoncé porte notamment sur l'intonation (montante, descendante ou plate), chacun des trois constituants ayant son propre schéma intonatif.

L'analyse porte également sur les pauses. Elles permettent elles aussi de découper l'énoncé en constituants énonciatifs.

2.2. Les particules énonciatives

Les particules énonciatives sont extrêmement fréquentes à l'oral. Elles sont directement liées à la stratégie énonciative. Elles ne peuvent être catégorisées syntaxiquement puisqu'elles « échappent à toute tentative de classement en parties du discours (Fernandez-Vest, 1994 : 5).

2.2.1. Discursivement : multifonctionnelles

Elles permettent notamment au locuteur de ponctuer sa stratégie énonciative. Elles peuvent ainsi se trouver intégrées au bloc-rhème ou au bloc-thème mais elles peuvent aussi n'appartenir à aucun des deux blocs et se trouver à la jonction entre thème et rhème.

Leurs fonctions sont multiples. La majorité des particules énonciatives s'adressent à l'interlocuteur (fonction phatique) mais elles peuvent aussi marquer une modalité, ponctuer l'énoncé, ...

2.2.2. Sémantiquement : polysémiques

Affecter à chacune d'elle une définition sémantique précise, pose problème. En effet, leur sens n'est pas unitaire puisqu'il est orientable par le cotexte.

2.3. L'ordre des mots : typologie vs universaux

L'ordre des mots ne peut s'expliquer simplement en termes syntaxiques. Son rôle est davantage informationnel. Il est motivé par les intentions du locuteur qui peut le faire varier. Il répond donc à un choix énonciatif.

2.3.1. Description syntaxique : typologie des langues

L'ordre des mots est-il véritablement lié à la typologie de la langue : n'est-il dû qu'à l'organisation spécifique de chaque langue en particulier ?

2.3.2. « Variabilité » informationnelle

L'ordre des mots est-il plutôt en relation avec une typologie plus générale d'universaux du langage : une typologie textuelle ?

3. Mon expérience d'apprenante d'une langue étrangère : le malgache

Je mettrai ici en relation les recherches sur la structure informationnelle de l'énoncé et les difficultés auxquelles j'ai été confrontée lors de mon apprentissage d'une langue étrangère, le malgache. Cet apprentissage a alterné des périodes d'acquisition guidée et des périodes d'acquisition non guidée.

3.1. Acquisition guidée : quelle prise en compte de ces trois éléments ?

L'enseignement reçu développait essentiellement des compétences relevant des deux niveaux morpho-syntaxique et sémantique. Les particularités du niveau énonciatif, relevées dans les deux précédentes parties, n'étaient que très peu prises en compte.

3.1.1. La prosodie

Aucun enseignement n'a porté sur les schémas intonatifs des différents constituants énonciatifs. La prosodie n'a été abordée, qu'en rapport avec l'accent de mot qui, en malgache, permet de distinguer des paires minimales.

3.1.2. Les particules énonciatives

Je n'ai reçu aucun enseignement sur les particules énonciatives du malgache.

3.1.3. L'ordre des mots

Le malgache est présenté et enseigné comme une langue à ordre des mots fixe. Seul l'ordre non marqué (VOS), décrit dans les grammaires du malgache, est enseigné.

3.2. Acquisition non guidée : perception et utilisation de ces trois éléments

Ainsi sur le « terrain », les compétences à mobiliser faisant appel au niveau énonciatif, que ce soit en situation d'émission ou de réception d'énoncé, ont été celles pour lesquelles le plus grand nombre de difficultés se sont posées.

3.2.1. La prosodie

En situation d'émission : difficultés pour y recourir et marquer, par un schéma intonatif adapté, les constituants énonciatifs.

En situation de réception : difficultés pour la percevoir comme porteuse de sens, mon attention se concentrant davantage sur le lexique ou la syntaxe.

3.2.2. Les particules énonciatives

En situation d'émission : aucune utilisation ou mauvaise utilisation de ces éléments.

En situation de réception : difficultés pour en cerner le sens et la fonction.

3.2.3. L'ordre des mots

En situation d'émission : je n'ai utilisé qu'un ordre des mots non marqué, conforme aux descriptions syntaxiques et n'ai eu recours à aucune variation pour indiquer, par exemple, une intention communicative particulière.

En situation de réception : je n'ai pas toujours compris les nuances éventuelles qu'un ordre marqué pouvait apporter à l'énoncé produit par mon interlocuteur.

4. Conclusion

Quelles conséquences pour la didactique des langues ?

Ce sont les difficultés rencontrées en « situation réelle d'énonciation » qui m'ont amenée à m'intéresser à la nécessaire complémentarité des trois niveaux dans l'enseignement d'une langue et plus particulièrement aux apports que les trois éléments présentés ici, la prosodie, les particules énonciatives et l'ordre des mots, peuvent fournir à la didactique des langues.

Références bibliographiques

BRONCKART Jean-Paul, (2000), « Activité langagière, textes et discours – Pour un interactionisme socio-discursif », *Pratiques*, 105-106 : 234-247.

BRONCKART Jean-Paul (2005). *Repenser l'enseignement des langues – Comment identifier et exploiter les compétences ?* Presses universitaires du Septentrion, 2005.

CARTER-THOMAS Shirley (2000). *La cohérence textuelle- pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, Paris : L'Harmattan.

CHISS Jean-Louis (2005). *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris : PUF.

CROFT William (2003). *Typology and Universals*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003.

FERNANDEZ-VEST M.M. Jocelyne (1994). *Les particules énonciatives dans la construction du discours*, Paris : PUF.

FERNANDEZ-VEST M.M. Jocelyne (2004). « Mnémène, Antitopic – le post-Rhème, de l'énoncé au texte », in M.M.J. Fernandez-Vest & Sh. Carter-Thomas (éds.), *Structure Informationnelle et Particules Enonciatives – essai de typologie*, Paris : L'Harmattan, coll. Grammaire & Cognition, pp. 65-104.

HAGEGE Claude (1978). « Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique », *La linguistique*, 14 : 3-38.

HAGEGE Claude (2001). *La structure des langues*, Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? » n°2006.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2002). *L'énonciation – De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2005). *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.

LAMBRECHT Knud (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.

MOREL Mary-Annick & DANON-BOILEAU Laurent (1998). *Grammaire de l'intonation – L'exemple du français oral*, Paris : Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langue.